



CHALON, LA VILLE DE TOUTES LES SOLIDARITÉS



« La chance de Chalon, c'est d'être une ville à taille humaine, une cité où peut s'organiser la solidarité, une commune où nous avons le devoir de veiller les uns sur les autres » Gilles Platret

CHALON LA VILLE QUI VOUS ACCOMPAGNE

Le service Social a pour missions l'accueil, l'information, l'orientation et l'accompagnement des personnes relevant de sa compétence.

Composé de travailleurs sociaux et d'agents d'accueil social, ce service apporte un soutien pour l'accès aux droits, l'accès aux différents dispositifs pour le logement, l'accès aux soins ainsi que des réponses d'ordre social, adaptées aux demandes et besoins exprimés par les Chalonnais.

**Pôle Accueil, Information et
Accompagnement Social**
Espace Jeanne Parent
7 quai Chambion
71100 Chalon-sur-Saône
03 85 90 50 15
servicesocial@chalonsursaone.fr
Du lundi au vendredi de 8h30-12h
et de 13h30-17h30



Bien vivre le privilège de l'âge

Inaugurée en 2017 au cœur du centre-ville, la Maison des Seniors répond à une évolution démographique affirmée : la présence de plus en plus importante des aînés au sein de notre société. Fruit d'un travail participatif engagé dès 2014 par l'équipe municipale, en collaboration étroite avec les partenaires sociaux, institutionnels et associatifs, la Maison des Seniors oriente, informe et accompagne tous les aînés chalonnais dans leurs démarches. Ce guichet unique apporte des réponses préventives et opérationnelles sur tous les aspects du quotidien (accès aux droits, dispositifs sanitaires et sociaux, maintien à domicile...). Lieu de vie, facilement accessible, elle développe également les liens entre les générations et contribue ainsi à lutter contre l'isolement.

1 000
PERSONNES
ACCUEILLIES
CHAQUE MOIS

Des activités adaptées

Structure innovante, elle dépasse les idées reçues sur ce qu'une ville peut offrir à ses aînés en proposant des ateliers et animations adaptés aux

évolutions de notre société : sorties culturelles, loisirs créatifs, sensibilisation au développement durable ou à la sécurité routière, activités physiques et initiation aux nouvelles technologies se succèdent chaque semaine.

À ce jour, plusieurs milliers de personnes ont participé à une activité issue du programme proposé par la Maison des Seniors. En 2019, afin d'être encore plus proche de tous nos aînés, la Maison des Seniors se déploiera dans l'ensemble de la ville. En collaboration directe avec les Maisons de quartier, de nouvelles activités seront en effet organisées en dehors de la Maison des Seniors, au cœur de chaque quartier chalonnais !

*Maison des Seniors - 36, rue Général-Leclerc
03 85 93 85 20 - maisondesseniors@chalonsursaone.fr
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30*





Repas à domicile

Le service de livraison à domicile s'adresse aux personnes âgées qui ne peuvent pas préparer leur repas ou sortir de chez elles en raison de leur condition physique.

En 2019, cette prestation évolue pour proposer des formules repas mieux adaptées aux besoins des usagers ainsi qu'un tarif unique. Si le prix moyen s'élevait précédemment à 9.27 €, il est désormais fixé à 8 €, un tarif compétitif en comparaison des offres déjà existantes sur le marché.

Renseignements :
Maison des Seniors
36, rue Général-Leclerc
03 85 93 85 20



Tous concernés par la lutte contre l'isolement !

La lutte contre l'isolement et la solitude des personnes âgées est un enjeu majeur pour la Ville de Chalon. Depuis 2017, sous le pilotage du CCAS, la municipalité met en œuvre des actions concrètes dont les bénéficiaires sont les seniors de plus de 75 ans. La plus importante consiste au repérage, une condition indispensable pour cibler sur le terrain les victimes d'isolement. Famille, voisins, professionnels médicaux et sociaux, commerçants, membres des associations de quartier, personnels des Maisons de quartier... nous sommes tous concernés par le repérage ! En quelques mois, plus de 3 000 personnes âgées de plus de 75 ans ont été contactées par les services de la Ville. L'objectif consiste à ce que dès 2019, toutes les personnes isolées de la ville soient recensées et suivies.

En soutien des professionnels de santé, un réseau de bénévoles a également été constitué pour briser l'isolement des personnes âgées. Soutien moral, visites à domicile ou sorties à l'extérieur, les bénévoles tissent un lien social naturel avec leurs aînés. Au plus proche du terrain, ce réseau de bénévoles, animé par un professionnel du Centre Communal d'Action Sociale, permet un meilleur repérage et, de fait, une plus grande réactivité des services face aux difficultés remontées.

Pour signaler une personne, un numéro unique 03 85 93 85 24 et une seule adresse mail : isolementseniors@chalonsursaone.fr



Colis de Noël

Près de 3 000 colis ont été distribués en décembre par les Comités de quartier. Tradition solidaire à l'approche des fêtes de fin d'année, les colis de Noël sont réalisés à destination des seniors âgés de 70 ans et plus. La Ville de Chalon, via le CCAS, participe au financement de cette opération à hauteur de 28 000 €. Afin de garnir encore davantage chaque colis, les Comités de quartier complètent le budget en organisant plusieurs événements au cours de l'année (loto, tombola, brocante...). Pour bénéficier du colis de Noël, les Chalonnaises et Chalonnais doivent s'inscrire auprès de leur Comité de quartier.

3 000

COLIS DISTRIBUÉS



COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



Une bonne mutuelle, ce n'est pas réservé qu'aux autres !

La Ville accompagne tous les Chalonnais dans leur recherche d'une complémentaire santé adaptée. En 2016, en réaction au chiffre préoccupant du nombre d'administrés privés de complémentaire santé, la municipalité a officiellement rejoint le programme national *Ma Commune Ma Santé*, un dispositif relayé localement par le Centre Communal d'Action Sociale et piloté par *Action*, une association à but non lucratif. Cette dernière négocie directement auprès des assureurs pour proposer ensuite aux habitants des communes partenaires une solution de mutuelle ciblée et, souvent, plus attractive financièrement. Ces offres sont accessibles à tous les habitants, sans sélection médicale, sans limite d'âge et, bien évidemment, sans condition de ressources.

Dès le lancement du dispositif à Chalon, l'affluence aux permanences assurées par le référent de l'association a confirmé le besoin d'un tel dispositif sur notre territoire. Depuis 2016, près de 400 personnes ont ainsi été concernées par ces rendez-vous gratuits. À ce jour, plus d'un Chalonnais sur deux ayant pris rendez-vous a ensuite souscrit à un nouveau contrat de complémentaire santé.

Il existe trois possibilités pour accompagner les Chalonnais dans leurs démarches :

- > Dans le cadre d'une rencontre avec le référent du dispositif « Ma commune, Ma santé », lors d'une permanence. Possibilité de prendre rendez-vous de juin à décembre en appelant l'accueil du CCAS (Espace Jeanne-Parent) au 03 85 93 85 00.
- > Dans le cadre d'un entretien téléphonique avec un conseiller spécialisé (informations sur les contrats et garanties, conseil et souscription, gestion et suivi du contrat). Service disponible toute l'année en appelant le 05 64 10 00 48, du lundi au vendredi, de 9h à 18h.
- > En ligne, sur le site Internet : macommunemasante.org (gestion des demandes d'Aide à la complémentaire santé - ACS).

SOLIDARITÉ ET PROXIMITÉ



Bienvenue dans vos Maisons de Quartier

Elles sont sept à Chalon à cultiver quotidiennement l'identité de leur quartier sans jamais se départir d'une ambition commune : réunir tous les Chalonnais dans des moments de partage, de rencontres et d'initiatives collectives. Aubépins, Charreaux, Plateau Saint-Jean, Centre, Stade, Prés Saint-Jean et Paix, les Maisons de quartier sont le théâtre de nombreuses animations : activités de loisirs, ateliers culinaires, sorties culturelles, permanences sociales et associatives, chantiers participatifs ou temps d'échanges hebdomadaires, le pouls des Maisons de quartier ne faiblit jamais. Au jour le jour, elles agissent comme un levier naturel de cohésion sociale au sein de toute notre ville.

Pour offrir une plus forte capacité d'action à ces institutions, la Ville de Chalon s'est attachée dès 2014 à renforcer leurs moyens. La récente réouverture de la Maison de quartier de la Paix, à Boucicaud, témoigne de cette vitalité. Aussi vrai que chaque quartier est différent, aucune Maison ne se ressemble.

Dès lors, afin que tous les Chalonnais puissent s'enrichir de ces différences, les agents municipaux incitent quotidiennement les habitants à découvrir les autres Maisons de quartier et leurs usagers. N'hésitez plus à pousser leurs portes, les Maisons de quartier de Chalon sont les vôtres !

Toutes les coordonnées sur www.chalon.fr

Bientôt une Maison de la Famille !

Lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation, ce nouveau service au plus près des besoins des Chalonnais verra le jour au printemps 2019 en centre-ville, dans les locaux de la Maison de quartier du Centre. Développée en lien avec le département de Saône-et-Loire et la Caisse d'Allocations Familiales, la Maison de la Famille permettra à chaque famille, quelle que soit sa composition et sa situation, de trouver sur place, via les services de la Ville ou ceux de ses partenaires, des réponses aux différentes situations rencontrées au quotidien. Elle visera également à assurer la prévention des situations qui peuvent mettre la famille en fragilité et facilitera la coordination des différents acteurs au service des familles. Fédératrice d'un grand nombre de partenaires institutionnels et associatifs, cette nouvelle structure conseillera les familles sur les services et dispositifs auxquels elles peuvent bénéficier tout en proposant des actions collectives de loisirs et de soutien à la parentalité. Au quotidien, elle favorisera la qualité et la continuité des liens parents-enfants.



Voisins vigilants

En septembre dernier, le quartier des Charreaux est devenu le premier de Chalon à expérimenter ce dispositif de participation citoyenne consistant à sensibiliser les habitants à la protection de leur habitat et de leur environnement. Huit personnes se sont portées volontaires pour adopter une attitude vigilante et informer les forces de l'ordre de tout fait particulier qu'elles pourraient observer. Ce dispositif solidaire est complémentaire des actions de prévention menées par la Ville, toujours dans le cadre des actions assurées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).



Logement social

La Ville de Chalon-sur-Saône guide les habitants dans leurs démarches : orientation des demandeurs de logement social, enregistrement de la demande sur le SNE (Site National d'enregistrement) et préparation des commissions d'attributions de logements (CALs).

La Ville de Chalon est uniquement un site d'enregistrement de la demande locative sociale. De la même manière que les bailleurs sociaux (OPAC, LOGIVIE, SEMCODA), elle peut délivrer le numéro unique départemental. Pour cela, il suffit de remplir un formulaire de demande disponible à la Mairie (Service Logement et Gestion Immobilière) ou le télécharger sur www.chalon.fr. Il est important de le faire enregistrer auprès du service Logement de la ville ou auprès d'un bailleur social.

Service Logement - 13 rue de Lyon - 03 85 90 50 44
logement.gestionimmobiliere@chalonsursaone.fr

Les Chalonnais ont la parole !

10

CONSEILS DE QUARTIER ONT ÉTÉ CRÉÉS EN 2015

L'équipe municipale favorise la participation citoyenne au cœur de l'action publique. En associant les Chalonnais en amont des prises de décisions majeures, les différentes instances participatives contribuent efficacement à répondre plus précisément aux attentes et besoins de tous les habitants.

Des conseils pour tous

Dix Conseils de quartier ont été créés en 2015 afin de favoriser les échanges entre les habitants et le dialogue avec la Ville. Ces Conseils de quartier, qui réunissent chacun douze membres désignés pour deux ans renouvelables, sont composés d'habitants, de représentants d'associations et de commerçants. Ils se réunissent cinq à six fois par an afin de partager réflexions et propositions autour de projets communs destinés à améliorer le cadre de vie de tous les Chalonnais. Trois Conseils citoyens (Prés Saint-Jean, Aubépins, Stade Fontaine-au-Loup) complètent les Conseils de quartier.

Les enfants et adolescents participent eux aussi activement à la vie quotidienne de Chalon. Pour développer leur engagement citoyen et améliorer leurs conditions d'expression et d'information, deux instances dédiées ont été créées : le Conseil des Jeunes, composé de 24 collégiens âgés de 11 à 15 ans et le Conseil municipal des Enfants, où siègent 42 élèves de CM1 et CM2, élus pour une année scolaire. Ces Conseils permettent de les sensibiliser aux valeurs démocratiques sous la forme d'ateliers thématiques, de sorties, d'activités ludiques et de travaux concrets dans des domaines aussi variés que l'environnement et la santé, la citoyenneté, les loisirs, l'urbanisme ou le soutien aux seniors.



Le Maire en direct

La proximité avec les Chalonnais est une marque de fabrique de l'action municipale. Chaque semaine et sans rendez-vous préalable, le Maire reçoit dans son bureau les Chalonnais qui souhaitent exposer leurs difficultés, partager leurs projets et exprimer leurs attentes pour Chalon. Ces rencontres directes avec les habitants se sont avérées indispensables afin d'affiner au quotidien les différentes actions menées par la municipalité. Au cours des quatre dernières années, près de 1 800 Chalonnais ont ainsi été reçus par Gilles Platret et son équipe.

1 800
CHALONNAIS
REÇUS

En 2017, il a été décidé d'approfondir davantage cette proximité avec les Chalonnais en installant, une fois par mois, le dispositif « Le Maire en direct » dans l'un des treize quartiers qui composent notre ville. De 13h30 à 15h, dans une salle municipale dédiée à cette séquence, les Chalonnais ont ainsi l'occasion d'évoquer leurs préoccupations quotidiennes avec le maire de Chalon, au cours d'un tête-à-tête sans rendez-vous. Pour aller encore plus loin dans la concertation, chacun de ces déplacements au cœur des quartiers de notre ville se termine par une grande réunion publique, ouverte à tous.





Réseau VIF : les victimes au cœur du dispositif

Qu'elles soient physiques, psychologiques, économiques ou verbales, les violences intrafamiliales (VIF) font une quantité invraisemblable de victimes chaque année. C'est pourquoi, dès 2016, la Ville de Chalons s'est dotée d'un réseau VIF. Avec le concours actif de nombreux partenaires associatifs et institutionnels, la municipalité a fait de la lutte contre ces violences une priorité absolue.

Déterminée à apporter une réponse adaptée et immédiate à chacune des victimes, le réseau chalonnais a tout d'abord mis à disposition un numéro vert unique en Saône-et-Loire (0800 800 071), joignable 24h/24h et 7 jours sur 7.

En journée, une coordinatrice dédiée au réseau rencontre les victimes et mobilise rapidement tous les professionnels référents nécessaires. Conseils juridiques, aide financière ou matérielle, soutien psychologique et médical, la palette des aides aux victimes est large. Entre autres outils, la Ville de Chalons met à disposition des victimes deux appartements totalement sécurisés.

Depuis sa création, plus de 270 personnes ont été prises en charge et accompagnées par le réseau VIF à Chalons, dont 95,77 % de femmes. Plus de 60 % des victimes étaient accompagnées d'enfants exposés.



Accessibilité pour tous

La Ville de Chalons s'engage à permettre aux personnes en situation de handicap de circuler aisément et en toute sécurité mais aussi de leur offrir une accessibilité totale aux bâtiments publics. Après avoir constitué un Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), la municipalité dispose de 9 années (2016-2025) pour aménager 107 établissements et quatre installations recevant du public.

En 2018, conformément à l'échéancier fixé, plusieurs sites ont été mis en conformité. Par ailleurs, tous les aménagements urbains réalisés au cours des derniers mois ont naturellement intégré l'accessibilité. Quant aux feux tricolores, progressivement devenus sonores pour sécuriser la circulation des personnes non ou mal voyantes, ils seront tous équipés en 2019.

Ville de Chalon-sur-Saône
3 place de l'Hôtel-de-ville
Chalon-sur-Saône
www.chalon.fr

